



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tensions au Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 2554

Texte de la question

TENSIONS AU MOYEN-ORIENT

M. le président. La parole est à M. Pierre-Henri Dumont.

M. Pierre-Henri Dumont. Le secrétaire général de l'ONU a déclaré que les tensions géopolitiques sont à leur plus haut niveau et que cette turbulence s'intensifie, faisant référence à la mort, vendredi, du général Soleimani, chef des activités de guerre non conventionnelles iraniennes, après l'attaque d'un drone américain à Bagdad.

Depuis, l'Iran a promis une riposte militaire, une dure vengeance qui frappera au bon endroit au bon moment.

Quant au président américain, il a menacé de frapper l'Iran très durement et très rapidement.

Le Président de la République, lors de son échange avec le Président Trump, lui a exprimé sa solidarité tout en appelant à la désescalade. Monsieur le ministre, vous avez souligné que la volonté de France était de remettre les acteurs autour de la table tout en demandant à l'Iran de renoncer à ses représailles. En langage diplomatique, quand un dirigeant appelle à la retenue, c'est qu'il n'a rien à dire.

Le futile coup de bluff organisé par Emmanuel Macron lors du G7 à Biarritz a échoué, tout comme l'organisation d'une médiation entre l'Iran et les États-Unis lors de l'Assemblée générale de l'ONU – Organisation des Nations unies. La France est aujourd'hui totalement absente de la résolution de cette grave crise, marquant ainsi l'incroyable effacement de la diplomatie française ainsi que son isolement grandissant depuis plusieurs années, en Europe comme dans le monde.

Plusieurs questions se posent : quelle est votre stratégie pour faire entendre la voix de la France dans les tentatives d'apaisement de la situation ? La France a-t-elle été tenue informée par son allié américain de sa volonté de frapper le général Soleimani ? L'Iran ayant relancé son activité d'enrichissement d'uranium en violation de l'accord sur le nucléaire iranien, et les États-Unis étant sortis de cet accord, celui-ci est-il encore viable ? En tant qu'État garant de l'accord de Vienne, la France est-elle prête à saisir le conseil de sécurité de l'ONU si les nouvelles violations de l'accord rapprochent l'Iran de la bombe nucléaire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – MM. Jean-Luc Mélenchon et Ugo Bernalicis applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. L'accord de 2015 est crucial pour éviter que l'Iran se dote de l'arme nucléaire. Nous devons tout faire pour qu'il continue à être respecté...

M. Pierre-Henri Dumont. L'Iran ne le respecte pas et les États-Unis en sont sortis !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État, ou du moins pour qu'il le soit de nouveau car tel n'est plus le cas aujourd'hui. Nous attendons de connaître les constatations de l'AIEA – Agence internationale de l'énergie atomique – dont les inspecteurs sont toujours à l'œuvre sur place. Si d'aventure l'AIEA faisait état de manquements avérés, alors nous devrions probablement activer le mécanisme de règlement des différends que prévoit l'accord.

Lorsqu'il était pleinement appliqué, cet accord a prouvé qu'il constituait une garantie contre une prolifération que nous ne voulions pas.

M. Claude Goasguen. Vous n'en savez rien !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. Il montre aussi que la réponse aux défis globaux réside non dans l'unilatéralisme, mais dans le multilatéralisme. C'est la raison pour laquelle la France est engagée, au côté de l'Allemagne notamment, pour promouvoir l'Alliance pour le multilatéralisme. Il s'agit de trouver des réponses au travers de la coopération internationale et du droit et non de la loi du plus fort. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Claude Goasguen. Ce n'est pas le droit !

M. le président. La parole est à M. Pierre-Henri Dumont.

M. Pierre-Henri Dumont. Vous n'avez pas répondu, monsieur le secrétaire d'État, sur le point de savoir si les États-Unis avaient prévenu la France. Ma question est donc simple : à quoi sert-il que le président Macron aille se faire épousseter les pellicules dans le bureau ovale ? *(Exclamations sur quelques bancs du groupe LaREM. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR. – MM. Jean-Luc Mélenchon et Ugo Bernalicis applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. La situation est suffisamment grave, monsieur le député, pour qu'on ne s'essaie pas à de l'humour mal placé. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. Maxime Minot. Qui a parlé de cheveu ? Retournez à Biarritz !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Ce sont des emprises de la coalition internationale contre Daech, dont la France est membre et au sein de laquelle des soldats français sont engagés, qui ont été attaquées par des milices affiliées à l'Iran. La réaction qui s'en est suivie n'est pas le fait de la coalition, mais des États-Unis : elle n'engage donc qu'eux, et eux seuls.

M. Claude Goasguen. Vous continuez à être aveugle !

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Henri Dumont](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2554

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 janvier 2020](#)